

CONSULTATION SUR LA MOBILITÉ DANS LES RÉGIONS DE LA CAPITALE-NATIONALE ET DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES



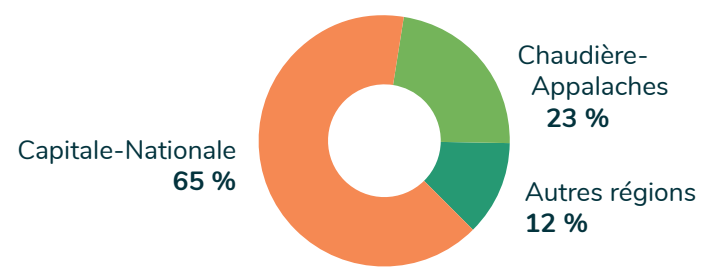
FAITS SAILLANTS

Volet 1

Réalisation d'une **consultation publique à participation volontaire** à l'intention de toute la population québécoise sur le site Web de Consultation Québec (du 27 février au 22 mars)

Portrait des répondants

51 667 questionnaires analysés

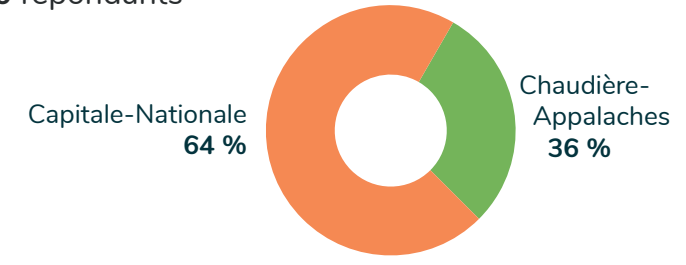


Volet 2

Conduite d'un **sondage scientifique** (du 21 au 25 mars)

Portrait des répondants*

1 050 répondants



* Les pourcentages présentés dans le graphique correspondent à des données pondérées.

Les tendances observées dans la consultation publique à participation volontaire sont, dans une large proportion, semblables à celles qui émanent du sondage scientifique.



Utilisation et perception des moyens de transport**

- Le transport en commun est **plus utilisé dans la Capitale-Nationale** (50 % de la population affirme l'avoir utilisé au moins occasionnellement dans la dernière année) qu'en Chaudière-Appalaches (cette proportion fond de moitié, à 26 %).
- Les résidents de la ville de Québec, notamment des arrondissements La Cité-Limoilou, Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge et Charlesbourg, sont parmi les plus grands utilisateurs.

Les raisons de ne pas utiliser le transport en commun sont variées, mais renvoient essentiellement à l'inadéquation de l'offre (ne correspond pas aux besoins, trajet trop long, aucun trajet à proximité). Il ressort que plus on s'éloigne du centre-ville de Québec, plus la durée des trajets est critiquée (ex. : Charlesbourg, 60 %; Les Rivières, 59 %).

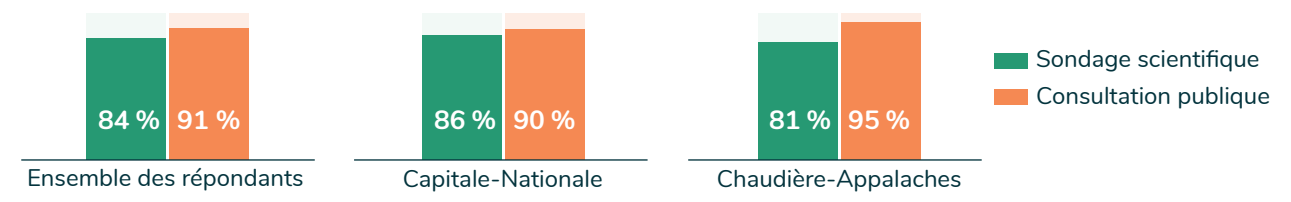
** Données tirées du sondage.

PERCEPTION DE LA MOBILITÉ

La majorité des citoyens sondés (84 %) sont d'avis qu'il y a un problème de mobilité dans les régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches.

- 46 % considèrent qu'il s'agit d'un problème majeur et 38 % d'un problème léger. Les résidents de Lévis sont plus nombreux, en proportion, à considérer qu'il y a un problème (91 %) et qu'il s'agit d'un problème majeur (59 %).

Perception d'un problème léger ou majeur de mobilité



CONSULTATION SUR LA MOBILITÉ DANS LES RÉGIONS DE LA CAPITALE-NATIONALE ET DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES

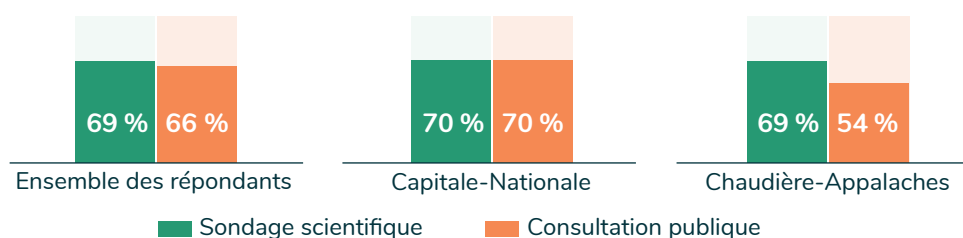


RÉSEAU STRUCTURANT DE TRANSPORT EN COMMUN

Adhésion à la mise en place d'un réseau structurant de transport en commun

- Les citoyens des deux régions sont majoritairement favorables à cette proposition.

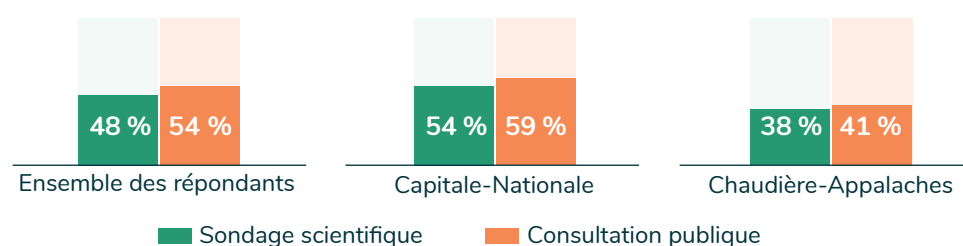
Plutôt ou très favorable



Perception à l'égard des effets de la mise en place d'un réseau structurant sur les déplacements quotidiens

- Les résidents de la Capitale-Nationale ont une perception plus positive que ceux de la Chaudière-Appalaches par rapport aux effets possibles de la mise en place d'un réseau structurant sur les déplacements quotidiens. Selon une analyse croisée des données, les gens qui sont favorables au projet sont nettement plus affirmatifs (65 % de réponses « certainement ou probablement ») que ceux qui s'y opposent (8 %).

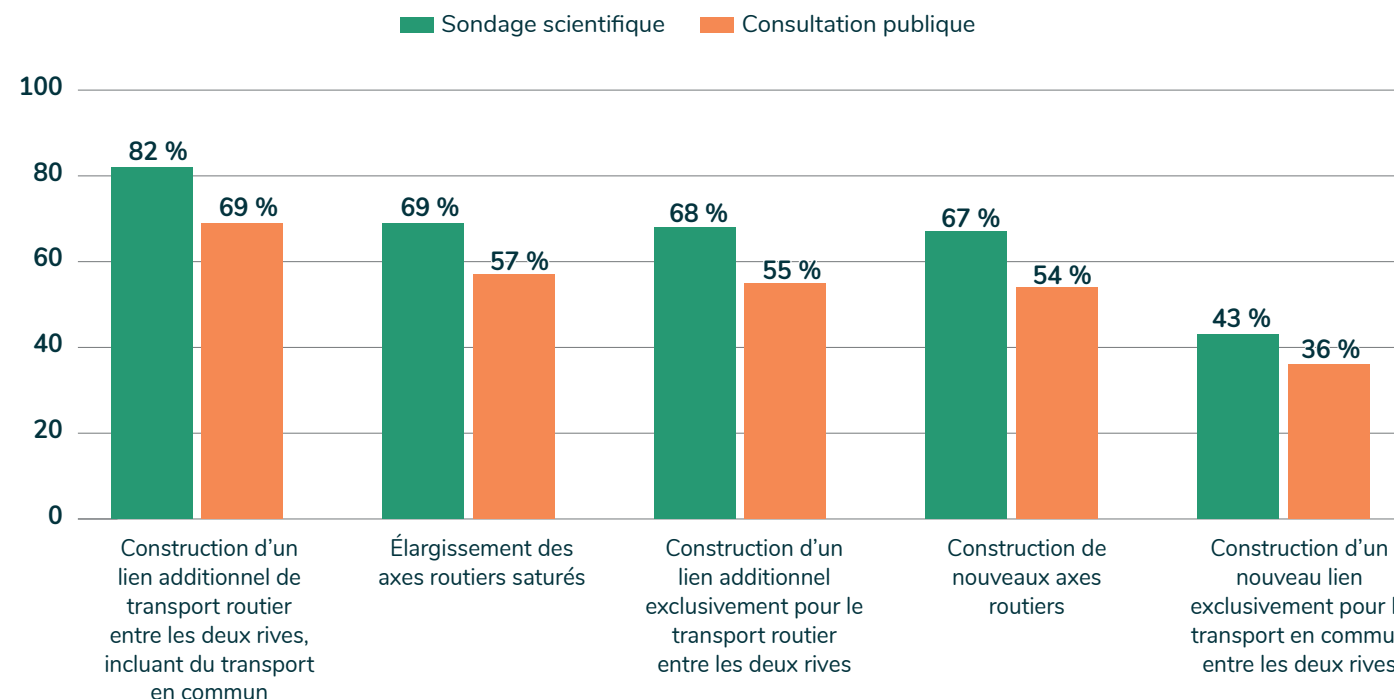
Amélioration probable ou certaine



CINQ AUTRES SOLUTIONS POUR AMÉLIORER LA MOBILITÉ

Parmi les cinq propositions énoncées pour améliorer la mobilité, une forte majorité perçoit que la construction d'un lien additionnel de transport routier entre les deux rives, incluant du transport en commun, serait la proposition la plus susceptible d'avoir des effets positifs sur la circulation.

Amélioration probable ou certaine selon l'ensemble des répondants



En quoi le sondage scientifique est-il différent de la consultation publique à participation volontaire?

Les participants au sondage scientifique sont membres de panels Web, soit des échantillons de personnes recrutées de façon aléatoire pour s'assurer d'obtenir des résultats représentatifs et de qualité. Le sondage reposait ainsi sur un plan d'échantillonnage stratifié régional, proportionnel au poids démographique de chacune des régions. Les données recueillies ont ensuite été pondérées pour garantir une bonne représentativité selon l'âge, le genre, la scolarité, la taille du ménage et la région. La pondération des données permet d'obtenir un **portrait représentatif de l'opinion publique**.

La consultation publique à participation volontaire répondait, quant à elle, à l'engagement du gouvernement du Québec de permettre au plus grand nombre de personnes de s'exprimer. Toute personne intéressée à participer à la consultation pouvait répondre à un questionnaire accessible sur le site Web de Consultation Québec. Comme la participation à cet exercice démocratique ouvert à toute la population québécoise était volontaire, les résultats sont seulement représentatifs de l'opinion de celles et ceux qui y ont participé, et ne peuvent être généralisés à l'ensemble de la population.

Pour consulter le rapport détaillé de la consultation publique à participation volontaire (volet 1) et du sondage scientifique (volet 2), rendez-vous sur le site Web de [Consultation Québec](https://www.consultationquebec.com).